



LES EXCUSES D'AXA FRANCE...

Comme suite à la **motion commune des Organisations Syndicales au CSE AEP du mois de novembre**, résultant d'une situation de crise, nous avons obtenu la **présence du Directeur Général Délégué d'AXA France, de la Direction Transformation et Technique ainsi que celle de la Directrice Générale du réseau AEP.**

Réponse du Directeur Général Délégué d'AXA France :

La situation est **inadmissible** et la Direction vous présente **les excuses d'AXA France**. Depuis un mois la cellule de crise travaille sur l'ensemble du dispositif pour mettre en place **des actions à court et moyen terme** afin de restaurer une situation actuellement inacceptable sur le flux. D'autre part, la cellule **repense et retravaille l'ensemble du dispositif** pour mettre en place des actions afin de simplifier le processus interne et obtenir un fond fiable.

Point à date des mesures :

- **Engagement** que l'ensemble des pochettes soumises et conformes soient traitées fin décembre.
- **Tolérance** de 200 km avec contrôles a posteriori.
- Référents dédiés du service frais pour les IMC.
- La mise en place d'un **système de surveillance** des robots pour mieux anticiper les incidents.

Actions sur les pochettes des salariés en souffrance depuis un certain temps :

- **Reporting** quotidien pour identifier les pochettes en souffrance et traitement en priorité des plus anciennes.
- Mise en place d'un **groupe de travail** pour résorber les irritants.
- **Pochettes** en cours de traitement : Task force proactive dédiée pour appeler environ 150 commerciaux pour résoudre leurs blocages et appliquer la règle des 200 km.

Sur les actions de fond plusieurs axes :

- **Gestion du budget** : passer à une allocation trimestrielle ou semestrielle dès fin février 2025.
- **Réorganisation** de l'ensemble du process pour passer d'un contrôle immédiat et rigide à un contrôle a posteriori par échantillonnage pour la fin du premier trimestre 2025.
- **Recrutement** de 3 CDD.

Intervention de la Direction Transformation et Technique

qui présente également ses excuses aux salariés du réseau AEP au nom de la DT2.

Elle revient sur les **mesures techniques** avec pour objectifs :

- Amélioration de la fiabilité de l'outil :
 - **Renforcement** du dispositif informatique (IT).
 - **Surveillance** des dysfonctionnements.
 - **Prestataires** SAP sous contrôle.
 - **Suppression** souhaitée de robots d'ici la fin du 1er trimestre 2025.
- Simplification du process / fin du 1er trimestre 2025 :
 - Pour la **déclaration** des déplacements notamment des véhicules de fonction.
 - **Amélioration** du délai de traitement et de paiement d'ici le mois d'avril.



La **CFE-CGC** n'a eu de cesse de **dénoncer** le traitement ponctuel des symptômes sans traiter le problème à la racine. La **CFE-CGC alertait** régulièrement sur des **mesures trop rigides**, et réclame désormais une gestion plus simple et plus souple, une fois pour toutes.

La **CFE-CGC demande et obtient** la désignation d'un membre de la Direction pour réaliser « **un Vis ma Vie** » afin que les problématiques concrètes liées à l'activité du terrain soient mieux appréhendées.

La **CFE-CGC** restera extrêmement **vigilante** sur le respect et la bonne **mise en application** des engagements annoncés par la Direction Générale d'AXA France !

Compte-rendu de la commission produits du 14 novembre 2024

EPARGNE

Notre référentiel va évoluer à compter 2025 avec la mise en place de huit nouveaux fonds. La fusion des OPCV ASI et ASIS: « AXA Immo Avenir ».

PREVOYANCE

Avizen Pro: Redressement tarifaire en particulier sur les franchises courtes du fait de la dérive de la sinistralité.

Essen'Ciel :

- Refonte de l'offre Essen'Ciel qui s'inscrit dans une démarche globale de modernisation des outils de souscription.
- Réactivation de certaines formules à durée de cotisation limitée dans le temps en plus de la formule viagère actuellement proposée pour début 2025.
- Révision tarifaire sur les cotisations viagères.

Ma Santé / Augmentation des tarifs 2025

- Dérive naturelle des dépenses de 5% post COVID
- Les impacts réglementaires 2025 (+1,7 %)
- Nouvel impact PLFSS (+2,3%)
- Intégration du service prévention Cancer (+0,05%)
- Majoration y compris effet âge

IARD Mon Camping-Car dans le réseau AEP 1er semestre 2025.



Rappel de la Direction :

La publication de photos en rapport avec les clients ou prospects sur les Réseaux Sociaux, notamment sur LinkedIn est soumise à l'autorisation écrite des personnes exposées. Cf le « [Guide du bon sens numérique](#) » dans InAXA



La **CFE-CGC** demande que les BICs soient équipés de **destructeurs de documents** de grande capacité. **La Direction étudie la faisabilité.**



La Direction revient vers nous concernant **le paiement de JRA 2024 des IAC** sur la paie d'avril 2025 au lieu de celle de janvier comme initialement annoncé.

- Pour rappel, les JRA de 2022 et 2023 ont été réglés sur la paie de décembre 2024.
- Concernant les JRA de 2020 et 2021, la Direction reviendra vers nous pour plus de précisions.

Toute l'équipe CFE-CGC
AEP, vous souhaite une
bonne année

2025

Au CSE, et dans toutes les
régions avec les RP,
retrouvez **ICI** votre contact
CFE-CGC

